VILLE DE PARIS
Bureau du recrutement

Direction des ressources humaines
Sous-Direction des compétences

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

D'ADJOINTS TECHNIQUES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES

SPÉCIALITÉ PUISATIER

OUVERT A PARTIR DU 30 mai 2023

Un recrutement sans condition de diplôme d'adjoint technique d'administrations parisiennes spécialité puisatier est ouvert à partir du 30 mai 2023.

Au sein de la Direction de la voirie et des déplacements (DVD), sont affecté·e·s des adjoint·e·s techniques de 1ère classe spécialité puisatier dans les locaux de la brigade de l'Inspection générale des carrières (IGC) qui sont implantés rue Saint Yves à Paris (14ème arrondissement). La brigade intervient sur l'ensemble du territoire de Paris et des trois départements de Petite Couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne. Ils·elles sont amené·e·s à réaliser l'ensemble des tâches ci-dessous :

Missions :

- inspection des anciennes carrières souterraines, d'entretien du réseau des galeries d'inspection et de suivi des nappes d'eau souterraine.
- Mise en place et utilisation de matériels de descente, relevés et compte rendu de visite
- Édification de petites maçonneries, remontage de murs en pierres sèches, déplacements de remblais, curage de puisards et/ou drains, soudage à l'arc/meulage de tampons d'accès, utilisation de groupe électrogène, pompes, etc.

- Relevé des niveaux piézométriques (profondeur des nappes) et maintenance de premier niveau des équipements de télérelève.

Conditions de travail :

Travail en extérieur (maintenance des accès en carrière et des piézomètres, garde-puits) et descente en souterrain (inspections et travaux dans les carrières souterraines)

Cheminement en galeries y compris en position courbée sur de longues distances, travaux de manutention en milieu souterrain.

Port de charges (matériaux, matériel)

Conduite de véhicules utilitaires (permis B indispensable)

Permanences exceptionnelles le week-end (en période de crue de la Seine, relevés manuels et maintenance des piézomètres)

Conditions pour concourir :

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard à la date de l'épreuve, les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

Modalités de sélection:
Le recrutement se déroule en deux phases :
1 Admissibilité :

- Une sélection sur dossier (étude du CV et de la lettre de motivation ;

2 Admission:

- Un entretien avec le jury ce qui doit permettre d'apprécier les facultés relationnelles et les motivations des candidats et l'aptitude à réagir rapidement.
- Une épreuve pratique de mise en situation professionnelle visant à vérifier l'absence d'aversion à la hauteur, au souterrain et à évaluer le comportement général en carrière.

Modalités d'inscription du 4 au 19 mai 2023 :

➔ Par internet : www.paris.fr/pages/les-recrutements-sans-concours-67
En cas de difficulté, vous pouvez vous présenter à l'adresse suivante : Mairie de Paris - direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris pendant les horaires d'ouverture (de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h excepté les samedis, dimanches et jours fériés).
Devront impérativement être joints les documents suivants :

- Copie de la carte d'identité et du permis de conduire
- Le document type à télécharger et à compléter

Les candidat·e·s sont par ailleurs invité·e·s à joindre copie de leur(s) diplôme(s), ainsi que tout justificatif utile.

MODALITES DE RECRUTEMENT

La sélection, confiée à un jury composé d'au moins trois membres, comporte une phase d'admissibilité consistant en une présélection sur dossier en fonction du profil du poste à pourvoir et une phase d'admission comprenant un entretien et une mise en situation professionnelle.

Les résultats de la sélection sur dossier seront affichés à partir du 5 juin 2023 sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/pages/les-recrutements-sans-concours-67.

Les candidat·e·s retenu·e·s par le jury recevront une convocation indiquant le lieu et la date des épreuves d'admission qui débuteront à partir du 12 juin 2023. Les candidat·e·s non retenu·e·s par le jury recevront un courrier les en informant.

Les résultats de l'admission seront affichés fin juin sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/pages/les-recrutements-sans-concours-67.

Pour être nommé·e·s, les lauréat·e·s devront fournir les justificatifs attestant qu'ils·elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.